



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BOXE

COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS

GÉRÉES PAR LA CNBA

COMMISSION NATIONALE

DE BOXE AMATEUR

**CONDITIONS D'ORGANISATION
DES COMPÉTITIONS NATIONALES
AMATEURS**

2024-2025

LES COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS GERÉES PAR LA CNBA

CONDITIONS D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS 2024-2025

SOMMAIRE

LES DATES DES COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS 2024-2025	Page 3
LE CALENDRIER DES COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS 2024-2025	Page 4
LES COMPÉTITIONS NATIONALES DE BOXE AMATEUR 2024/2025	Page 6
LE MODE D'ATTRIBUTION DES PROGRAMMES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES ET FEMMES 2024/2025	Page 7
LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR ET DE LA FFBOXE POUR L'ORGANISATION D'UN PROGRAMME DE COMPÉTITION NATIONALE AMATEUR 2024-2025	Page 14
LES DOCUMENTS A JOINDRE À LA CANDIDATURE A L'ORGANISATION D'UN PROGRAMME DE COMPÉTITION NATIONALE 2024-2025	Page 18

LES DATES D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS 2024-2025

CATEGORIES D'AGE	COMPÉTITIONS NATIONALES	DATES LIMITES
<p style="text-align: center;">CADETS</p> <p style="text-align: center;">H & F</p> <p>Né(e)s en 2009 et 2010</p> <p style="text-align: center;">JUNIORS</p> <p style="text-align: center;">H & F</p> <p>Né(e)s en 2007 et 2008</p> <p style="text-align: center;">SENIORS</p> <p style="text-align: center;">H & F</p> <p>Né(e)s en 2006 et avant</p>	<p>Désignation par la Direction Technique Nationale des boxeurs et boxeuses classé(e)s n°1 et n°2 : dispensé(e)s des championnats régionaux et directement qualifié(e)s pour les 1/4 finales du CFA Seniors hommes et femmes</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Championnats Régionaux</u> : <ul style="list-style-type: none"> • Minimes 2, Cadets, Juniors : avant le 08 décembre 2024 • Seniors : avant le 08 décembre 2024 • Phases qualificatives du CFA Seniors H & F : 11 et 12 janvier 2025 (1 programme) • <u>1/4 et 1/2 Finales du CFA Seniors H & F</u> : 18 et 19 janvier 2025 (1 programme) • <u>Finales CFA Seniors HOMMES ET FEMMES</u> : 25 janvier 2025 • <u>Coupe de France Elites</u> : 07-08-09 mars 2025 • <u>Phases qualificatives des CNA et CFA J</u> : 08 et 09 février 2025 • <u>½ et finales CNA et CFA J</u> : 15 et 16 février 2025 	<p style="text-align: center;"><i>Désignation avant le 05 octobre 2024</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Dates limites d'engagements</i></p> <p style="text-align: center;">CFA 09 décembre à 12h00</p>

CALENDRIERS

CALENDRIER CFA SENIORS 2025

Septembre 2024		Octobre 2024		Novembre 2024		Décembre 2024		Janvier 2025		Février 2025	
1 D		1 M		1 V		1 D		1 M	Premier de l'An	1 S	
2 L	36	2 M		2 S		2 L		2 J		2 D	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L	6
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S		4 M	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 L	2	6 J	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S	
9 L	37	9 M		9 S		9 L	50	9 J		9 D	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L	7
11 M		11 V		11 L		11 M		11 S	1/6 ET 1/8 FINALES CFA SENIORS HOMMES ET FMMES	11 M	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L	3	13 J	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V	
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S	
16 L	38	16 M		16 S		16 L	51	16 J		16 D	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L	8
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S	1/4 ET 1/2 FINALES CFA SENIORS HOMMES ET FEMMES	18 M	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L	4	20 J	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S	
23 L		23 M		23 S		23 L	52	23 J		23 D	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L	9
25 M		25 V		25 L		25 M	Noël	25 S	FINALES CFA SENIORS HOMMES ET FEMMES	25 M	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 V		27 D		27 M		27 V		27 L	5	27 J	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M			
30 L		30 M		30 S		30 L	1	30 J			
		31 J				31 M		31 V			

CALENDRIER CFA JUNIORS – CNA CADETS – TMC MINIMES – CADETS H&F 2024-2025

Septembre 2024		Octobre 2024		Novembre 2024		Décembre 2024		Janvier 2025		Février 2025	
1 D		1 M		1 V		1 D		1 M	Premier de l'An	1 S	
2 L	36	2 M		2 S		2 L		2 J		2 D	
3 M		3 J		3 D		3 M		3 V		3 L	6
4 M		4 V		4 L		4 M		4 S		4 M	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M	
6 V		6 D		6 M		6 V		6 L	2	6 J	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M		7 V	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 M		8 S	1/8 ET 1/4 FINALES CFA JUNIORS - CRITERIUM CADETS TMC NATIONAL
9 L	37	9 M		9 S		9 L	50	9 J		9 D	
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L	7
11 M		11 V		11 L		11 M		11 S	1/8 - 1/4 FINALES TOURNOI NATIONAL ELITES	11 M	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M	
13 V		13 D		13 M		13 V		13 L	3	13 J	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V	
15 D		15 M		15 V		15 D		15 M		15 S	1/2 ET FINALES CFA JUNIORS - CRITERIUM CADETS TMC NATIONAL
16 L	38	16 M		16 S		16 L	51	16 J		16 D	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L	8
18 M		18 V		18 L		18 M		18 S	1/2 ET FINALES TOURNOI NATIONAL ELITES	18 M	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M	
20 V		20 D		20 M		20 V		20 L	4	20 J	
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 M		22 S	
23 L		23 M		23 S		23 L	52	23 J		23 D	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L	9
25 M		25 V		25 L		25 M	Noël	25 S		25 M	
26 J		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M	
27 V		27 D		27 M		27 V		27 L	5	27 J	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V	
29 D		29 M		29 V		29 D		29 M			
30 L		30 M		30 S		30 L	1	30 J			
		31 J				31 M		31 V			

CALENDRIER COUPE DE FRANCE SENIORS ET TOURNOI NATIONAL DES NOVICES 2025

Mars 2025		Avril 2025		Mai 2025		Juin 2025		Juillet 2025		Août 2025	
1 S		1 M		1 J	Fête du travail	1 D		1 M		1 V	
2 D		2 M		2 V		2 L		2 M		2 S	
3 L	10	3 J		3 S		3 M		3 J		3 D	
4 M		4 V		4 D		4 M		4 V		4 L	32
5 M		5 S		5 L		5 J	19	5 S		5 M	
6 J		6 D		6 M		6 V		6 D		6 M	
7 V		7 L		7 M	15	7 S		7 L		7 J	28
8 S	COUPE DE FRANCE SENIORS	8 M		8 J		8 D	Dimanche de Pentecôte	8 M		8 V	
9 D		9 M		9 V		9 L	Lundi de Pentecôte	9 M	24	9 S	
10 L		11	10 J		10 S		10 M		10 J		10 D
11 M		11 V		11 D		11 M		11 V		11 L	33
12 M		12 S		12 L		12 J	20	12 S		12 M	
13 J		13 D		13 M		13 V		13 D		13 M	
14 V		14 L		14 M	16	14 S		14 L	Fête Nationale	14 J	29
15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 V	Assomption
16 D		16 M		16 V		16 L		16 M	25	16 S	
17 L	12	17 J		17 S		17 M		17 J		17 D	
18 M		18 V		18 D		18 M		18 V		18 L	34
19 M		19 S		19 L		19 J	21	19 S		19 M	
20 J	20	20 D	1/8 ET 1/4 FINALES TOURNOI NATIONAL DES NOVICES	20 M		20 V		20 D		20 M	
21 V	21	21 L	Lundi de Pâques	21 M	17	21 S		21 L		21 J	30
22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 V	
23 D		23 M		23 V		23 L		23 M	26	23 S	
24 L	13	24 J		24 S		24 M		24 J		24 D	
25 M		25 V		25 D		25 M		25 V		25 L	35
26 M		26 S	1/2 ET FINALES TOURNOI NATIONAL DES NOVICES	26 L		26 J	22	26 S		26 M	
27 J		27 D		27 M		27 V		27 D		27 M	
28 V		28 L		28 M	18	28 S		28 L		28 J	31
29 S		29 M		29 J	Ascension	29 D		29 M		29 V	
30 D		30 M		30 V		30 L		30 M	27	30 S	
31 L	14			31 S				31 J		31 D	

LES COMPÉTITIONS NATIONALES DE BOXE AMATEUR 2024-2025

*La Commission Nationale de Boxe Amateur gère en 2024/2025
les compétitions nationales amateurs, hommes et femmes.*

1- L'ATTRIBUTION DES PROGRAMMES DE COMPÉTITION

L'organisation des programmes des compétitions nationales gérées par la CNBA est attribuée à toutes les structures affiliées à la FFBoxe. Les candidatures pour organiser les programmes de compétition sont ouvertes aux clubs, aux comités régionaux et aux comités départementaux régulièrement affiliés à la FFBoxe pour la saison 2024 - 2025.

Les candidatures doivent arriver à la FFBoxe sous la forme d'un dossier fédéral de candidature (seules les candidatures réalisées sur ces dossiers officiels seront étudiées) accompagné de toutes les pièces demandées.

Les dossiers manuscrits ne seront pas pris en compte.

2- LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES A L'ORGANISATION DES DIFFÉRENTES PROGRAMMES COMPÉTITIONS
DOIVENT ARRIVER AU SIEGE DE LA FFBOXE

AVANT LE 15 OCTOBRE 2024

(La date de réception sera un critère de choix dans le cas de dossiers complets pour la même phase de compétition)

LE MODE D'ATTRIBUTION DES COMPÉTITIONS NATIONALES AMATEURS HOMMES ET FEMMES 2024-2025

1. Les différents programmes des compétitions nationales 2024/2025

- Les phases qualificatives :
 - Des CFA, Séniors Elites Hommes et Femmes,
 - Du Tournoi National Elites Hommes et Femmes,sont organisées les 11 et 12 janvier 2025 sur 2 rings,
- Les ¼ et 1/2 finales CFA, Séniors Elites Hommes et Femmes, sont organisés les 18 et 19 janvier 2025 sur 2 rings,
- Les Finales du *Championnat de France Amateur Seniors Hommes et Femmes* sont organisées le 25 janvier 2025,
- Les phases qualificatives :
 - Du *Championnat de France Amateur Juniors*,
 - Du *Critérium National Amateur Cadets Hommes et Femmes*,
 - Du *Tournoi Minimes Cadets, Hommes et Femmes*sont organisées les 08 et 09 février 2025 (1 programme de compétition), sur 3 rings,
- Les ½ et Finales du *Championnat de France Amateur Juniors, Critérium National Amateur Cadets Hommes et Femmes, du Tournoi Minimes Cadets, Hommes et Femmes* sont organisées les 15 et 16 février 2025 (1 programme de compétition), sur 2 rings.

2. Les candidatures à l'organisation des compétitions nationales amateurs 2024-2025

Tous les programmes des compétitions nationales amateurs 2024-2025 sont attribués sur dossier (dossier fédéral officiel accompagné de 2 chèques).

- Les candidats à l'organisation d'une compétition envoient un dossier à la FFBoxe.
- Les dossiers doivent être reçus au siège de la FFBoxe avant la date limite : le 15 octobre 2024 à 12h00.
- Les dossiers doivent présenter de manière détaillée :
 - ✓ Les conditions sportives (infrastructures sportives, équipes d'organisation et savoir-faire organisationnels de l'association candidate) et l'attestation de mise à disposition de la salle de compétition par le propriétaire de cette salle (municipalité ou autres),
 - ✓ Les conditions matérielles d'organisation (hébergement collectif ou hôtels, restauration, unité de lieu, distances entre les lieux de compétition, d'hébergement, de restauration),
 - ✓ Les tarifs d'hébergement et de restauration consentis et garantis pour cette compétition et les prestataires conseillés aux clubs pour leur hébergement.

3. Le montant des prestations fixes pour chaque phase des compétitions

N° DE PROGRAMME	DATE	APPELLATION	MONTANT
Programme 1	11 et 12 janvier 2025	Phases qualificatives : CFA Séniors Elites – H&F Tournoi National Séniors – H&F	8000 € Minimum
Programme 2	18 et 19 janvier 2025	1/4 et 1/2 Finales : CFA Séniors Elites – H&F Tournoi National Séniors – H&F	10 000 € Minimum
Programme 3	25 janvier 2025	Finales CFA Séniors H&F 2025	30 000 € Minimum
Programme 4	08 et 09 février 2025	Phases qualificatives : CFA Juniors H&F Critérium Cadets H&F Tournoi Minimes – Cadets National H&F	8000 € Minimum
Programme 5	15 et 16 février 2025	1/2 et Finales : CFA Juniors H&F Critérium Cadets H&F Tournoi Minimes – Cadets National H&F	10 000 € Minimum
Programme 6	07- 08 et 09 mars 2025	Coupe de France Elites H&F	10 000 € Minimum
Programme 7	19 et 20 avril 2025	Phases qualificatives : Tournoi National des Novices Séniors – H&F	4000€ Minimum
Programme 8	26 et 27 avril 2025	1/2 et Finales : Tournoi National des Novices Séniors – H&F	6000€ Minimum

4. Les chèques à joindre aux dossiers de candidature

MONTANT DES CHÈQUES A JOINDRE AU DOSSIER		
Tours de la compétition	1er chèque	2e chèque
Phases qualificatives : CFA Séniors Elites – H&F Tournoi National Séniors – H&F	50% soumission	50% soumission
1/4 et 1/2 Finales : CFA Séniors Elites – H&F Tournoi National Séniors – H&F	50% soumission	50% soumission
Finales CFA Séniors H&F 2025	50% soumission	50% soumission
Phases qualificatives : CFA Juniors H&F Critérium Cadets H&F Tournoi Minimes – Cadets National H&F	50% soumission	50% soumission
1/2 et Finales : CFA Juniors H&F Critérium Cadets H&F Tournoi Minimes – Cadets National H&F	50% soumission	50% soumission
Coupe de France Elites H&F	50% soumission	50% soumission
Phases qualificatives : Tournoi National des Novices Séniors – H&F	50% soumission	50% soumission
1/2 et Finales : Tournoi National des Novices Séniors – H&F	50% soumission	50% soumission

Les chèques sont obligatoirement émis par la structure candidate à l'organisation.

Les chèques correspondant aux compétitions attribuées sont conservés à la FFBoxe et sont mis à l'encaissement le jour de la compétition pour le premier (50%), 30 jours après la fin de la compétition pour le deuxième.

Les chèques correspondant aux candidatures non retenues sont retournés immédiatement aux structures candidates.

5. L'attribution des programmes des compétitions nationales Amateurs

Tous les programmes des compétitions nationales Amateurs sont attribués à partir des candidatures reçues, en fonction :

- De la qualité des dossiers de candidature,
- Des capacités d'hébergement et de restauration à bas prix,
- De la répartition géographique la mieux adaptée au bon déroulement national de la compétition.

6. Le kit de matériel et le repas de clôture

- Pour les programmes des Finales des CFA Seniors H, la FFBoxe fournit, en dotation, à l'organisateur un kit de matériel comprenant : 1 sac, 6 paires de gants 10 oz (3 rouges + 3 bleus) et 6 paires de gants 12 oz (3 rouges + 3 bleus). Pour tous les autres programmes des compétitions nationales Amateurs 2024/2025, la FFBoxe fournira en prêt les kits nécessaires.

Ce matériel ne doit en aucun cas être utilisé avant la compétition.

- Le repas de clôture des Finales SH et SF est laissé à l'appréciation de l'organisateur et est à sa charge.

7. La convention

Une fois que l'organisation d'un programme de compétition est attribuée, une convention est signée entre la FFBoxe et l'organisateur. Cette convention précise les responsabilités réciproques et liste tous les points importants à respecter pour le bon déroulement du programme.

8. La sécurité (dans toutes les phases)

L'organisateur doit prévoir un service de sécurité officiel et en présenter l'organigramme à la FFBoxe qui se réserve le droit d'y apporter certaines modifications si cela est nécessaire.

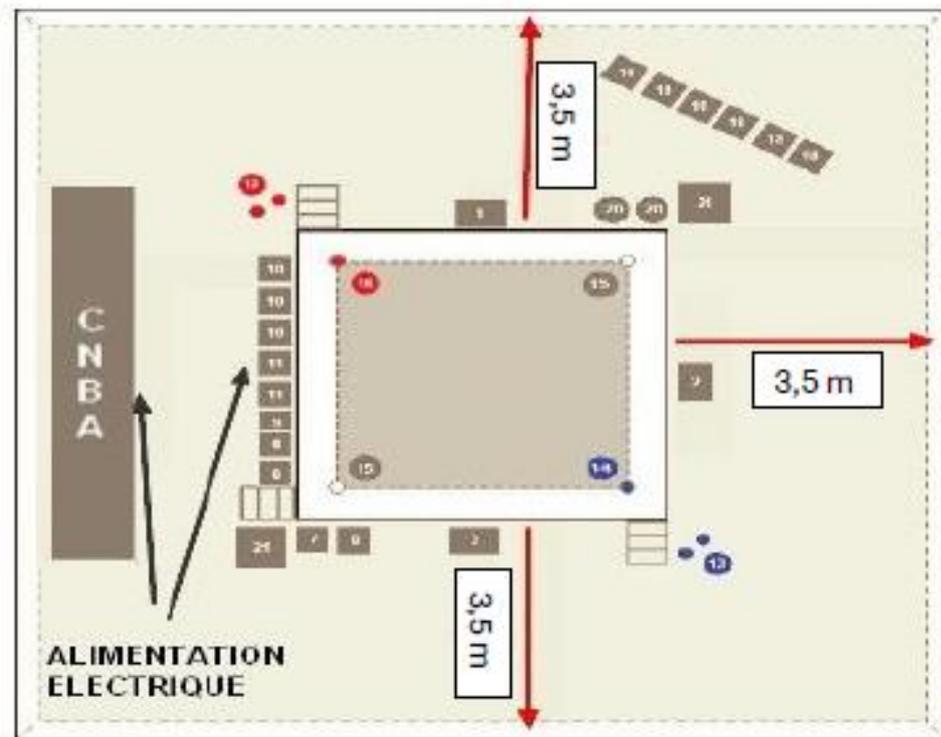
9. L'engagement contractuel

Après sélection du dossier par la CNBA, l'engagement pour l'organisation d'une compétition nationale fait l'objet d'une convention entre la FFBoxe et la structure organisatrice.

La signature de la convention rend l'engagement définitif.

- Si un désistement venait à survenir entre 45 jours et 16 jours avant la date de compétition, un montant de 25% de la prestation serait retenu.
- En cas de désistement dans les 15 jours qui précèdent la compétition, un montant de 50% de la prestation serait retenu.

Plan type d'aménagement de l'espace officiel de compétition : un ring avec jury à 3 juges (exemple IBA)



- | | |
|--|---|
| 1. Position du Juge N°1 | 14. Coin bleu |
| 2. Position du Juge N°2 | 15. Coin neutre |
| 3. Position du Juge N°3 | 16. Coin rouge |
| 6. Table du Jury Médical | 17. Table des Délégués Techniques |
| 7. Chronométrateur | 18. Arbitres & Juges au repos |
| 8. Délégué de réunion | 19. Jury |
| 9. Présentateur | 20. Photographes |
| 10. Responsables du Jury | 21. Caméras de télévision (si nécessaire) |
| 11. Opérateur du Jugement électronique | |
| 12. Seconds coin rouge | |
| 13. Seconds coin bleu | |

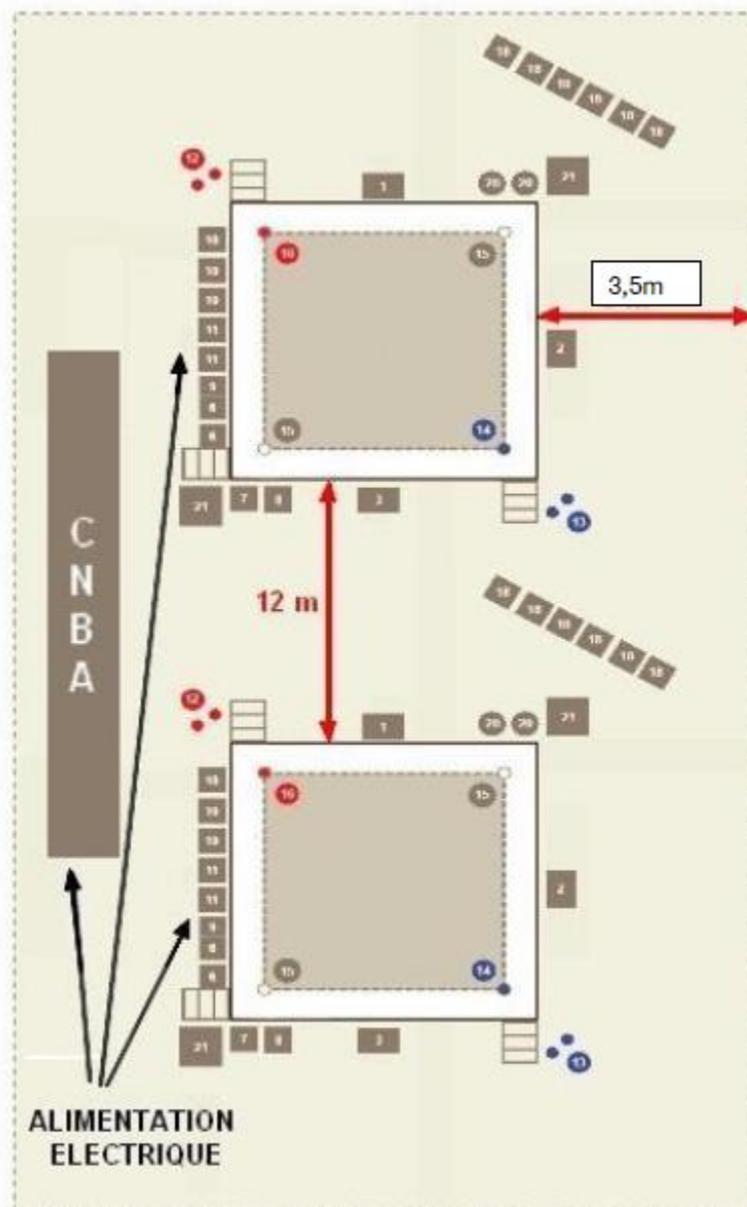
Placement des juges

Jury à 3 juges : comme indiqué sur le plan ci-contre

Jury à 2 juges : les juges sont aux places 1 et 2

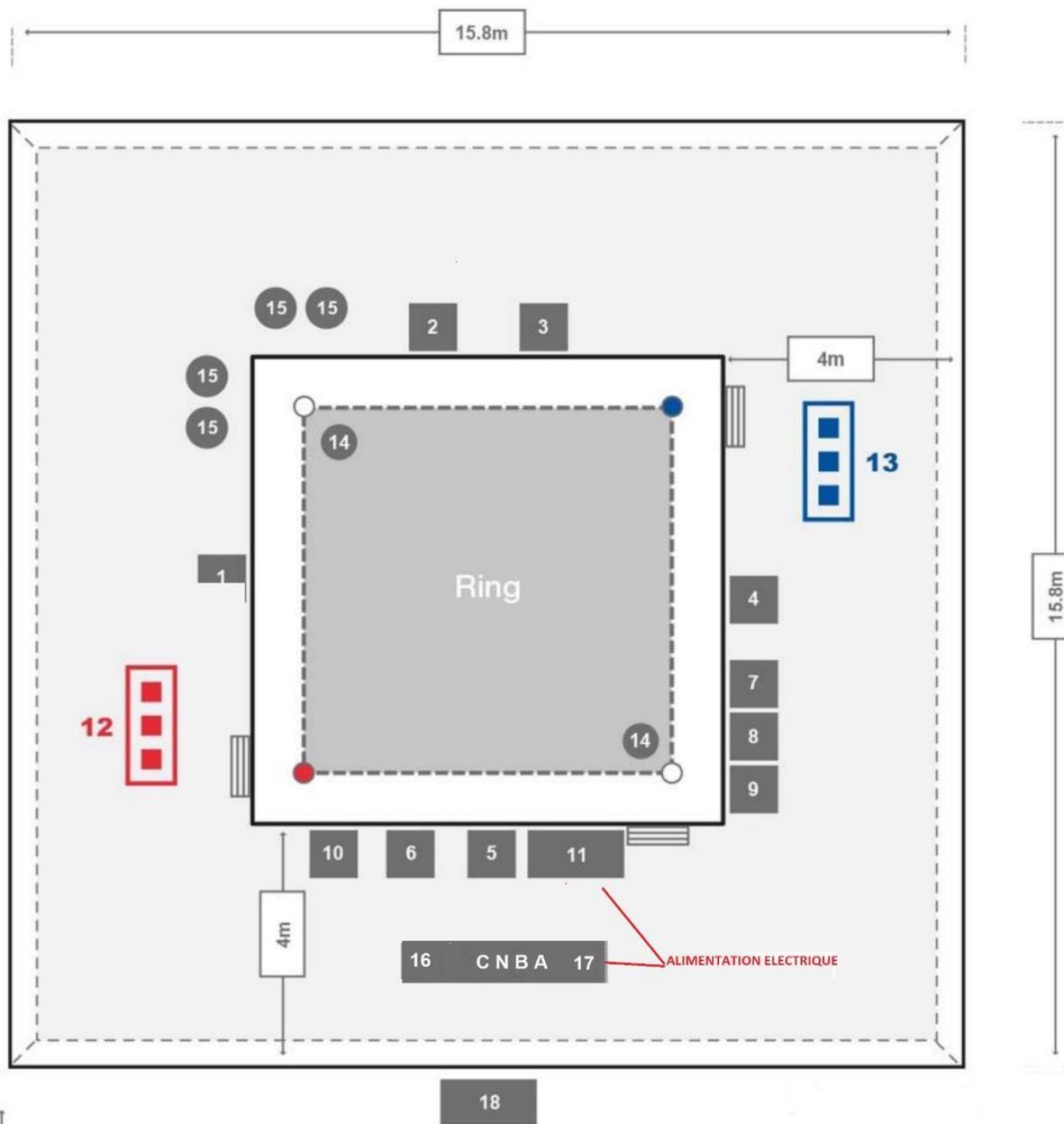
Jury à 1 juge : le juge est à la place 2

Plan type d'aménagement de l'espace officiel de compétition : deux rings avec jury à 3 juges (exemple IBA)



1. Position du Juge N°1
2. Position du Juge N° 2
3. Position du Juge N° 3
6. Table du Jury Médical
7. Chronométrateur
8. Délégué de réunion
9. Présentateur
10. Responsables du Jury
11. Opérateur du jugement électronique
12. Seconds coin rouge
13. Seconds coin bleu
14. Coin bleu
15. Coin neutre
16. Coin rouge
17. Table des délégués Techniques
18. Arbitres et Juges aux repos
19. Jury
20. Photographe
21. Caméras de télévision (si nécessaire)

Plan type d'aménagement de l'espace officiel de compétition : avec jury à 5 juges (exemple IBA)



1. Position du Juge N°1
2. Position du Juge N° 2
3. Position du Juge N° 3
4. Position du Juge N° 4
5. Position du Juge N° 5
6. Superviseur Adjoint
7. Délégué de réunion
8. Chronométrateur
9. Présentateur
10. Opérateur du jugement électronique
11. Table du Jury Médical
12. Seconds coin rouge
13. Seconds coin bleu
14. Coin neutre bleu
15. Photographe
16. Superviseur
17. Responsable du Jury
18. Evalueur Juge-Arbitre
20. Photographe

LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR ET DE LA FFBOXE POUR L'ORGANISATION DE CHAQUE PROGRAMME DE COMPÉTITION NATIONALE AMATEUR 2024-2025

Les grandes lignes des obligations et des charges de l'organisateur et de la FFBoxe sont présentées pour information à la suite. Celles-ci sont reprises et précisées dans la convention que chaque organisateur signe avec la Fédération.

1. Les obligations de l'organisateur

La structure organisatrice d'un programme de compétition ou d'une compétition nationale (club, comité départemental ou comité régional) est obligatoirement représentée par son/sa Président(e) en exercice.

L'organisateur d'un programme ou d'une compétition nationale s'engage :

- À respecter les obligations du code sportif de la FFBoxe, du règlement des compétitions nationales 2024-2025, des conditions d'organisation des compétitions nationales 2024-2025 et de la convention qu'il signe avec la Fédération,
- À faire en sorte que toutes les conditions matérielles et humaines (constitution d'une équipe et répartition des responsabilités) soient réunies avant le début de la compétition,
- À assumer la charge et la responsabilité financière et matérielle de l'ensemble d'un programme ou de la compétition nationale telles qu'elles sont présentées dans la convention,
- À faire toutes les demandes d'autorisation et déclarations nécessaires pour l'organisation de la compétition auprès des différentes instances officielles,
- À prendre toutes les assurances nécessaires pour couvrir l'organisation de la compétition,
- À organiser le programme de compétition nationale qui lui a été attribué par la FFBoxe, à se mettre à la disposition du Superviseur fédéral du programme de la compétition nationale et à mettre l'ensemble des participants dans les meilleures conditions d'accueil et de participation,
- À prendre connaissance des consignes générales et particulières de sécurité s'appliquant aux locaux où se déroule la compétition (dispositifs d'alarme, moyens d'extinction, itinéraires d'évacuation et issues de secours) et à les appliquer, à assurer la sécurité des participants et du public pendant tout le déroulement du programme de compétition nationale,
- À respecter les contrats de partenariats nationaux conclus directement par la FFBoxe,
- À respecter la charte graphique de la fédération pour tous les documents et supports de communication produits, présentation de l'affiche des finales pour validation par la FFBoxe,
- À promouvoir la compétition nationale aux niveaux local et régional (relations avec les médias, invitations, s'assurer d'un large public) et à ne présenter ce programme que sous son appellation officielle définie par la FFBoxe.

2. Le détail des obligations et des tâches de l'organisateur

1°) L'accueil des participants

Un lieu d'accueil des participants est précisé (adresse exacte) sur la convention. Ce local est si possible situé à proximité des lieux d'hébergement et du lieu de la compétition. Ce local est ouvert tout au long de la période d'accueil précisée sur la convention.

Des personnes peuvent renseigner les participants sur les itinéraires et sur les détails de l'organisation, elles sont joignables par téléphone (numéro précisé sur la convention). Une bascule de contrôle (vérifiée, juste et en concordance avec la bascule utilisée pour la pesée officielle) est à dispo AVANT, PENDANT et APRES la compétition) pour les participants arrivant par le train : accueil depuis la gare la plus proche, transferts vers les visites médicales - pesées, la réunion technique et la compétition et retour vers la gare (prévoir le nombre

de véhicules et de chauffeurs nécessaires en fonction du nombre de participants arrivant par le train, organiser les emplois du temps et les fréquences).

2°) La pesée officielle, la visite médicale et le contrôle du poids

Des locaux sont précisés (adresse exacte) pour l'organisation de la visite médicale et de la pesée officielle. Des pièces séparées sont prévues pour la visite médicale et la pesée (avec tables, chaises et chauffage).

Une bascule de contrôle est à disposition des participants sur le lieu de la pesée officielle 30 minutes AVANT l'heure de début de la pesée officielle.

Une bascule officielle est mise à la disposition du Responsable fédéral du programme de compétition. La justesse et la concordance des bascules de contrôle et de la bascule officielle auront été vérifiées scrupuleusement par l'organisateur.

Le (ou les) médecin(s) doit (vent) être présent(s) 15 minutes AVANT l'heure officielle de début de la visite médicale et de la pesée.

3°) La réunion technique

La réunion technique peut être organisée dans la salle de compétition ou dans une salle proche des lieux d'hébergement.

L'organisateur fait son affaire de la location et de l'aménagement de la salle pour l'organisation de cette réunion. Cette salle doit être prévue pour 50 à 100 personnes avec une table et des chaises.

4°) La salle de compétition et ses annexes

Les dimensions et le nombre de places de la salle de compétition sont précisés sur la convention. Les installations doivent être conformes aux règles administratives et aux règles fédérales. Pour les compétitions se déroulant d'octobre à avril les installations doivent être chauffées.

a. Les vestiaires et les installations sanitaires

Le nombre et la capacité des vestiaires et des douches sont précisés sur la convention. Un vestiaire est réservé aux officiels.

b. Le contrôle antidopage

Un local fermant à clé attenant à la salle de compétition avec lavabo et toilettes est réservé aux contrôles antidopage. Il est équipé d'une table et de chaises. Il est approvisionné en bouteilles d'eau cachetées.

c. L'enceinte officielle et le ring

L'attestation de mise à disposition de la salle de compétition par le propriétaire de cette salle doit préciser l'autorisation et la possibilité d'installer des barrières de sécurité autour du ring.

Le(s) ring(s) est (sont) ceinturé(s) de barrières et ne doit comporter qu'un seul accès contrôlé par l'organisateur. Le(s) ring(s), l'enceinte du (des) ring(s) et le matériel accessoire sont agencés sous la responsabilité de l'organisateur suivant les indications figurant dans la convention et dans le respect de la règle 17 du code sportif de la FFBoxe. L'éclairage de la salle et du (des) ring(s) et la sonorisation sont assurés par l'organisateur. L'organisateur prévoit, pour chaque coin, un assistant, dont la mission est d'amener le boxeur ganté et son instructeur à l'entrée de l'enceinte du (des) ring(s) et d'assurer le ravitaillement en eau et l'épongeage du (des) coin(s) si nécessaire.

L'organisateur prévoit deux personnes pour la distribution, le contrôle et le nettoyage des gants et des casques pour toute la durée de la compétition.

La publicité dans la salle de compétition doit être conforme aux normes définies dans la convention signée avec la FFBoxe.

5°) Le programme de compétition

Le programme de compétition est établi par la FFBoxe et l'ordre des combats n'est pas modifiable. Seul le Superviseur fédéral du programme peut le modifier s'il le juge nécessaire.

Pour le Championnat de France Amateur seniors, l'organisateur peut ajouter au maximum deux combats amateurs au programme s'il en fait la demande à la FFBoxe au moins 4 semaines avant la compétition et qu'il reçoit une réponse positive de la FFBoxe. Dans ce cas, ces deux combats sont obligatoirement programmés AVANT le premier combat du programme de compétition. Pour les programmes du Championnat de France Amateur seniors, un seul entr'acte est autorisé au cours du programme de compétition et il est positionné par la FFBoxe.

L'organisateur doit en tout état de cause se conformer à la décision finale de la FFBoxe. Dans tous les cas, les programmes doivent se terminer avant 24h00 pour les boxeurs seniors et avant 22h00 pour les boxeurs minimes, cadets et juniors.

6°) Les invitations pour la compétition

L'organisateur met à disposition des participants et de la FFBoxe :

- 3 entrées pour chaque boxeur participant : 1 boxeur, 1 entraîneur et 1 accompagnateur,
- 1 entrée pour chaque officiel (Chef de jury, juges-arbitres, délégué, chronométrateur et/ou opérateur du jugement électronique, présentateur),
- 1 entrée pour : le Superviseur fédéral du programme, le Représentant du DTN, les membres de la CNBA présents sur la compétition,
- Les membres de la CNBA, munis de leur badge, ont accès à toutes les compétitions,
- 40 invitations pour la finale seniors hommes.

7°) L'équipe d'organisation

Une équipe d'organisation formée de membres licenciés à la FFBoxe est constituée pour la compétition. Ses membres doivent être disponibles depuis l'arrivée jusqu'au départ des participants. Elle est obligatoirement dirigée par le Président de la structure organisatrice de la compétition.

La composition de l'équipe d'organisation est mentionnée sur la convention sur laquelle est précisée la responsabilisation de chacun de ses membres :

- Le Responsable général (Président de la structure organisatrice), - le Responsable de l'accueil et de l'hébergement des participants,
- Le Responsable des transports et des navettes,
- Le Responsable du déroulement de la compétition (horaires, enchaînements, entretien, aménagement et contrôles),
- Le Responsable de la sécurité,
- Le Responsable de la communication, du protocole,
- Le Responsable de la gestion et du nettoyage des gants et casques.

8°) La communication et la publicité

L'organisateur s'engage à installer sur le lieu de la compétition tous les supports publicitaires qui lui auront été transmis par la FFBoxe. L'organisateur s'engage à respecter les contrats de partenariats nationaux conclus directement par la FFBoxe avec l'équipementier officiel de la FFBoxe et à ne pas engager pour le programme de compétition des partenariats avec des concurrents de cette société. Les partenariats négociés par l'organisateur doivent recevoir l'aval de la FFBoxe et respecter la Loi (les publicités pour l'alcool et le tabac sont interdites).

Tout document d'information concernant l'organisation et le déroulement de la compétition nationale doit mentionner la FFBoxe. L'organisateur doit respecter la charte graphique de la FFBoxe sur tous les supports de communication qu'il édite. L'organisateur ne peut utiliser que l'appellation officielle définie par la FFBoxe

pour chaque programme ou pour chaque compétition. Cette appellation unique et officielle est celle qui doit figurer sur tous les supports de présentation et qui doit être présentée aux médias.

Les espaces publicitaires et promotionnels disponibles sur le lieu doivent être, à la demande de la FFBoxe, divisés équitablement entre les partenaires de l'organisateur et les partenaires de la FFBoxe.

3. Les obligations de la FFBoxe

La FFBoxe s'engage :

- À suivre l'organisateur pour la préparation et l'organisation de la compétition et à lui porter, dans le domaine de ses possibilités, assistance aux plans technique, logistique et administratif,
- À constituer et à convoquer le corps des officiels (J/A) nécessaire à l'encadrement de la compétition
- À définir les programmes de compétition les mieux adaptés (facteurs sportifs, géographiques et économiques). Cependant, en cas de forfaits déclarés par les boxeurs, la prestation engagée ne peut en aucun cas être revue,
- À convoquer les boxeurs qui sont sélectionnés ou qualifiés et les juges arbitres désignés pour le programme de compétition,
- À prendre en charge les frais qui lui incombent tels qu'ils sont précisés dans le règlement de chaque compétition nationale amateur de la saison en cours.

4. La répartition des charges financières

La répartition des charges financières relatives à l'organisation du programme de compétition s'établit comme suit.

1°) A la charge de la FFBoxe

- Les frais généraux,
- Dotation matériel ou prêt (voir paragraphe 6, 1^{ère} partie),
- La totalité des frais de déplacement et d'hébergement des officiels (juges arbitres),
- La totalité des frais de déplacement et d'hébergement des officiels (délégués, chronométreurs et présentateur, licenciés FFBoxe) **pour les CFA S, CFA J, CNA Cadets, TMC et la Coupe de France Elites**

2°) A la charge de l'organisateur

- Le montant de la prestation pour obtenir l'organisation du programme de compétition
- Les frais d'un ou deux médecins, si nécessaire (visites médicales et médecin de ring pour la compétition).
- La location et l'aménagement des différents locaux (salle de compétition et annexes, réunion technique, visites médicales et pesées, permanence d'accueil). - les bascules pour les pesées officielles et de contrôle.
- Participation et frais d'organisation du repas de clôture (*non obligatoire*), pour les finale SH et SF.

3°) A la charge des participants

Totalité des frais de déplacement et de séjour (variable suivant les programmes de compétition).

LES DOCUMENTS A JOINDRE À LA CANDIDATURE À L'ORGANISATION D'UNE COMPETITION NATIONALE AMATEUR

L'association candidate à l'organisation d'un programme de compétition nationale doit faire parvenir à la FFBoxe avant les dates précisées chaque année un dossier de candidature accompagné des pièces présentées ci-dessous.

1. Pour toutes les compétitions nationales

- L'attestation de mise à disposition de la salle de compétition par le propriétaire à la date et pour toute la durée de la compétition et précisant l'autorisation et la possibilité d'installer des barrières de sécurité autour du ring,
- Le plan et spécificités de la salle de compétition et plan d'ensemble présentant les différents lieux de compétition, d'hébergement, de restauration et de pesée-visitte médicale,
- La présentation, sur papier libre inclus au dossier, de l'équipe d'organisation prévue (personnes licenciées FFBoxe uniquement) et de la répartition des responsabilités et des tâches
- Les capacités et tarifs d'hébergement et de restauration : hôtels, restaurants, hébergements collectifs (joindre documentations et tarifs).

2. Pour tous les programmes des compétitions nationales

Les chèques à joindre (voir Parag. 4).

3. Pour les Championnats de France Amateur Juniors et pour le Critérium National Amateur Cadets seulement

les subventions envisagées et demandées : présenter les partenaires et les subventions qui seront demandées (la FFBoxe est partenaire de l'opération, en pilote le montage financier avec l'association organisatrice et apporte un soutien logistique).

Pour toutes les compétitions, la FFBoxe pourra ensuite exiger de l'organisateur des informations ou des documents complémentaires si elle l'estime nécessaire pour réaliser la convention.



**FEDERATION FRANCAISE DE BOXE
TOUR ESSOR
14 RUE SCANDICCI
93500 PANTIN**

TEL : 01 49 42 23 71 - MAIL : boxepro@ff-boxe.com